



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 12 décembre 2013

**Préavis N° 23/2013 relatif au budget 2014 du
Fonds culturel Riviera**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 9 décembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°23/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'adopter le budget 2014 du Fonds culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 9 décembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier
Anne Morier



La secrétaire

C. Colagioia
Chantal Colagioia